

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans le dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction ; avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Sommaire :
Un an, 30 fr.
Six mois, 16
Trois mois, 8
Poste :
Un an, 35 fr.
Six mois, 18
Trois mois, 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez M. DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
24 Août 1876.

DEUX DISCOURS DE MINISTRES.

Dimanche 20 août, MM. de Marcère et
Christophle ont passé la journée à Domfront,
en fêtes diverses. Le soir, ils assistaient à
un banquet de deux cent cinquante cou-
verts, avec le préfet et le sous-préfet, le con-
seil municipal, le président du tribunal, le
procureur de la République, l'ingénieur en
chef du département, les membres du comi-
ce, les notabilités du département, de
l'arrondissement, et les souscripteurs du ban-
quet.

M. de Marcère s'est levé le premier et a
porté un toast au maréchal-président. Le
maire a porté ensuite la santé des ministres.
M. Gévelot a remercié la ville de Domfront
et ses magistrats de l'accueil qu'elle faisait
aux membres du comice, et il a témoigné
aux ministres la reconnaissance du comice
pour leur empressement à rehausser l'éclat
de la fête par leur présence. M. le préfet et
aux ministres, puis M. Christophle a pro-
noncé un discours.

On s'est séparé à minuit.
Les discours des deux ministres ont
été d'une longueur telle qu'il ne faut pas penser
à les reproduire en entier. Nous en choisis-
sons les passages qui offrent un certain inté-
rêt.

Voici, d'abord, dans le discours de M. le
ministre de l'intérieur, le tableau du temps
présent, une sorte d'âge d'or sous le ministè-
re de M. de Marcère :

« Je crois, c'est une impression que je
veux rendre, je crois que la France est
arrivée. Le chemin a été rude et la montée
pénible. On en a décrit mille fois les dangers
et les douleurs. Je ne referai pas ce tableau
dont nous connaissons tous les détails, car
nous étions du voyage, et nous sommes

pleins encore des émotions qu'il nous a cou-
tées.

« C'est pourquoi je crois pouvoir dire que
la France fatiguée, épuisée, sanglante de ses
dernières blessures et ramenant à elle ses
enfants égarés en mille chemins divers, s'est
dit en arrivant au sommet de la montée si
laborieusement gravie : « Je veux me repo-
ser... »

« L'ordre qui règne dans le pays a-t-il ja-
mais été plus complet ? Non pas l'ordre qui
s'impose aux fronts courbés sous la force,
mais l'ordre qui résulte de l'obéissance volon-
taire aux lois. Est-ce l'égalité qui serait
en danger ? La démocratie ne coule plus
seulement à pleins bords ; elle a franchi les
rives ; elle s'est étendue sur la plaine ; elle
couvre les sommets. Et notre démocratie
n'est pas une nation de frères ennemis :
c'est un peuple pénétré du sentiment de la
solidarité mutuelle, des devoirs qu'il a à
remplir envers la patrie. Il ne subit pas le
niveau d'une égalité jalouse, il accepte le
joug du droit, il honore et recherche la jus-
tice... »

« Reste, messieurs, ce que j'appelle le
bien suprême, la liberté. La liberté, mes-
sieurs, n'est pas seulement dans les lois. Il
faut qu'elle inspire ceux qui gouvernent, et
qu'elle soit vivante dans le cœur des gouver-
nés... »

« Quel gouvernement, messieurs, peut
mieux que le nôtre favoriser le goût de la
liberté, le faire naître là où il n'existe pas et
le mieux en déterminer les limites, puisqu'il
est le gouvernement de tous, pour tous et
par tous ? Ceux qui, sous prétexte de liberté,
se rendraient bientôt menaçants pour la li-
berté d'autrui, et les mesures qui seraient
prises contre eux par un gouvernement, sûr
de lui-même parce qu'il repose sur l'assen-
timent commun, rencontreraient toujours,
quelque rigoureuses qu'elles fussent, l'adhé-
sion de l'opinion publique. Ainsi ces
grands intérêts permanents des sociétés, ces
principes supérieurs de la Révolution fran-
çaise sont entièrement garantis par la Ré-
publique.

« Quels sont donc les intérêts qui récla-
meraient une autre forme de constitution
politique?... »

Et M. de Marcère répond qu'il ne connaît
aucun intérêt qui ne puisse s'accommoder
du régime républicain et du gouvernement
de M. de Marcère. La propriété n'a plus à
redouter le socialisme.

« C'est par l'impôt, a-t-on dit, que peut
s'introduire le socialisme dans la société ;
soit, mais cela peut se faire sous tous les ré-
gimes : le gouvernement de tous est celui qui
nous préserve le mieux contre cette inva-
sion ; car il trouvera toujours le plus grand
nombre prêt à protéger les intérêts de tous
contre les utopies des rêveurs ou contre les
entreprises des coupables. »

L'intérêt religieux serait-il plus menacé
que la propriété ? M. de Marcère ne l'admet
pas. Pour son compte, il est convaincu que
« le mal n'est pas si grand qu'on le dit, » et
en tout cas, ajoute-t-il, « il n'est pas irrémé-
diable. » Voici, du moins nous le suppo-
sons, le remède que propose M. de Marcère :

« Je voudrais d'abord que, dans l'étude
de ces questions, les hommes politiques
voulussent bien écarter les éléments qui ne
sont point du domaine de la politique. Je
voudrais qu'on n'y mêlât pas des thèses de
théologie, ni des disputes sur des matières
réservées à un autre domaine. Je voudrais
qu'on ne se crût pas le droit de faire rendre
compte à chacun de ce qu'il prend pour la
foi de sa conscience. Je me permets aussi de
penser qu'il serait fort utile qu'on ne fît
pas un compte exclusif des prétentions de
ceux qui se donnent comme les défenseurs
privilegiés, patentés des intérêts de la reli-
gion, lorsqu'ils n'en pratiquent guère les
vertus et qu'ils n'en ont pas les mérites.

« Je pense que si la question était débar-
rassée de ces deux éléments, les entités de
controverse et ceux qui se montrent plus
royalistes que le roi, les difficultés s'aplan-
raient aisément. Déjà, j'aperçois avec bon-
heur certains symptômes de solution. On se
lasse vite des excès de langage, des excès de

ferveur et des prétentions injustifiées, dans
ce pays de France où l'on a l'esprit libre,
après tout, même sans être libre-penseur. Il
arrive un moment où tout le monde veut se
rendre compte de ce qu'il y a au fond des
choses. C'est le moment des compromis et
des arrangements.

« Et ce qu'il y a au fond des choses,
messieurs, vous le savez. Il y a un peuple
religieux, respectueux de ses prêtres, péné-
tré des besoins auxquels la religion seule peut
répondre, et à côté, ou plutôt tout ensemble,
un peuple attaché fortement à sa liberté ci-
vile et jaloux de maintenir les droits qui lui
sont nécessaires pour satisfaire ces doubles
aspirations.

« C'est cet édit de Nantes qui se signe à
l'heure où je parle ; il s'écrit dans les esprits,
dans les consciences, dans les faits... »

On n'est pas plus onctueux, en paroles,
que M. de Marcère. Malheureusement, la
plupart des maires, dont il a doté les muni-
cipalités, ne montrent pas une grande apti-
tude à pratiquer la tolérance si vantée par
M. le ministre.

Venons au discours de M. Christophle,
ministre des travaux publics. Il est en deux
parties : l'une politique, l'autre technique ;
celle-ci nous a plus intéressés que celle-là.

M. Christophle a d'abord célébré, nous de-
vions dire chanté la ville de Domfront.

« J'aime Domfront, messieurs, non-seu-
lement parce que c'est mon berceau, mais
parce qu'il y règne un souffle élevé, parce
qu'on y aspire aux belles et nobles cho-
ses. De tout temps, Domfront s'est distin-
gué par son patriotisme et son amour de la
liberté. »

C'est du lyrisme local. Nous n'en rions
pas.

M. Christophle a aussi un passage pour
vanter les bienfaits du gouvernement « issu
des entrailles mêmes de la nation, » et qui
« en a les aspirations et les volontés. »
M. de Marcère et M. Christophle ont tou-
jours aimé et servi ce gouvernement à ce

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UNE NUIT DANS LES NUAGES.

(Suite.)

II.

Nos trois voyageurs s'épuisèrent d'abord en cris
inutiles et en témoignages de désolation ; mais
lorsqu'ils eurent perdu de vue, d'abord le jardin de
la Cabane, puis la terre, une sorte de calme, pro-
duit par l'abattement bien plus que par la résignation,
succéda à leur désespoir.

Tous trois demeurèrent immobiles, silencieux,
et sans pensée.

Leur situation ne pouvait, en effet, être compa-
rée à aucune autre.

Dans la plupart des cas, les dangers auxquels
un homme se trouve exposé ont pu être prévus de
lui ; il s'y est préparé au moins par des études, des
recits, des lectures ; mais ici tout était imprévu ;
on ne pouvait rien attendre ni de sa propre volonté,
ni du secours des autres.

Nos trois voyageurs se trouvaient, pour ainsi
dire, hors de la sphère humaine, sans prévisions
possibles, et condamnés à ce courage passif qui
fait attendre la mort sans pouvoir même en devin-
er l'instant.

Florence, à demi évanouie de terreur, avait
caché son visage contre la poitrine de son frère,
qui, flottant lui-même entre la crainte, l'étonne-
ment et la douleur, ne trouvait aucun encourage-
ment à lui donner.

Christian Loffman, assis à l'autre extrémité de
la nacelle, semblait moins troublé, et jetait de
temps en temps un regard de commisération sur
Michel Ritter et sur sa sœur ; mais le souvenir de
leur inimitié et des insultes réciproques qu'ils
venaient de se faire remplit encore ces deux
âmes et les tenait éloignées l'une de l'autre, même
dans ce commun danger.

Cependant le ballon, abandonné aux vents de la
nuit, flottait au hasard dans les cieux, tantôt fen-
dant l'air rapidement comme une hirondelle qui
regagne son nid, tantôt s'arrêtant au-dessus des
montagnes comme un vautour qui plane.

Quelquefois Ritter ou Loffman se penchaient en
dehors, et alors, au fond de ce gouffre de ténèbres,
ils apercevaient des lumières tremblantes et con-
fuses qui leur indiquaient les villes ou les hameaux.

Mais peu à peu ces dernières traces de la terre
disparaissent ; le ballon avait atteint les régions plus

élevées, et l'air devenait à chaque instant plus
rare.

Nos trois voyageurs commencèrent à se sentir
oppressés.

De sourds bourdonnements tintaient à leurs
oreilles ; des lancinations douloureuses parcou-
raient leur corps ; et l'air toujours plus froid glaçait
leurs membres engourdis.

Florence, dont les forces étaient épuisées, se
laissa glisser aux pieds de son frère.

— Que fais-tu ? s'écria celui-ci.

— Je veux dormir, murmura la jeune fille.

— Réveille-toi ! réveille-toi ! reprit Michel ef-
frayé ; le sommeil, c'est la mort. Lève-toi, Flo-
rence !

Mais elle demeura immobile.

Florence ! répéta Michel éperdu... mon
Dieu ! elle ne m'entend pas ; et nul moyen de la
réchauffer.

— Prenez ce marteau, dit une voix.

Il releva la tête, et aperçut Loffman qui dépouil-
lait une sorte de pelisse fourrée dont il s'était en-
touré.

Mais vous-même ? demanda Ritter surpris et
touché.

C'est aux plus forts de souffrir, répliqua
Christian en dépliant le marteau.

Michel l'aida à envelopper sa sœur ; et comme
en prenant ce soin sa main rencontra celle du jeune

homme, il la saisit vivement.

— Ce que vous faites là rachète tout le reste,
dit-il, et je regrette d'avoir prononcé des paroles
qui ont dû vous blesser.

— Ne regrettez rien, reprit Loffman ému ; car
le plus grand tort est venu de moi.

— Soyons donc indulgents l'un pour l'autre,
reprit Michel. Chacun de nous aura bientôt à jus-
tifier devant Dieu ses sentiments et ses actions ;
déposons au moins notre haine avant de nous pré-
senter à lui.

— Je n'en ai plus, s'écria Christian. Voilà ma
main, Michel Ritter, et c'est celle d'un ami.

— Je l'accepte comme telle, dit Michel avec une
effusion pieuse. Nous avons été trompés tous deux,
Loffman ; chacun de nous a cru que l'autre était un
méchant, par cela seul qu'il avait des intérêts op-
posés, et nous nous sommes calomniés faute de
nous connaître. Hélas ! il en est ainsi le plus sou-
vent parmi les hommes ; leurs haines ne sont que
des ignorances ou des malentendus. Remercions
tous deux la Providence de nous avoir réunis à cette
heure suprême pour que nous puissions nous pré-
senter devant Dieu sans fiel dans le cœur.

— Ah ! je veux la remercier avec vous, Michel,
dit Florence, qui venait de se ranimer.

— Priens-le donc ! s'écria Ritter en la serrant
dans ses bras ; et puisse-t-il nous pardonner comme
nous pardonnons.

que dit M. Christophe. Ils ont le droit d'affirmer qu'ils ne se sont guère trompés ni sur les hommes, ni sur les choses, et voici ce qu'ils prophétisent :

« Non, messieurs, je le sais bien, vous le sentez comme nous, nous ne nous trompons pas. Le pays a répondu, il répond de plus en plus à notre appel. Nous verrons venir à nous les hommes de bonne volonté, nous verrons les autres délaissés et impuissants, l'accord se faisant dans la mesure nécessaire au sein de la représentation nationale, la nation tranquille et respirant à l'aise, débarrassée enfin des coureurs d'aventures.

« Voilà, messieurs, nous en sommes sûrs, ce que le présent présage à un avenir prochain. »

La seconde partie du discours trace le programme des grands travaux publics, chemins de fer, navigation, canalisation, qui feront la prospérité de la République.

« La France possède actuellement vingt-deux mille kilomètres de chemins de fer en exploitation. Mais quand on considère les besoins de plus en plus croissants de la circulation des personnes et des marchandises, il faut reconnaître que notre pays s'est laissé devancer d'une manière inquiétante par les pays voisins. Il est triste de penser que dans la série des contrées sillonnées de voies ferrées, la France n'occupe en Europe que le sixième rang. Il faut en finir avec cette insuffisance de moyens de transport, et, pour y remédier, un grand parti devient nécessaire.

« Comme aux premiers temps de la création des chemins de fer, l'Etat doit s'engager résolument dans la construction des lignes qui, à mesure que le réseau s'étend, deviennent moins productives. Les compagnies, si puissantes qu'elles soient, ne possèdent pas, pour agir avec la rapidité qui convient, les ressources indispensables. Certes, je ne veux pas médire des grandes compagnies. Elles nous ont rendu d'immenses services et accompli avec prudence et avec sagesse de grandes et utiles entreprises. Mais les compagnies ne peuvent livrer annuellement à la circulation qu'un certain nombre de kilomètres ; leur puissance d'exécution est limitée, parce que, pour construire, il faut emprunter et que, pour emprunter, il est nécessaire de gagner l'emprunt avec les ressources normales de leurs budgets.

« A côté des compagnies, il faut donc, pour marcher rapidement au but, pour racheter notre infériorité sur l'étranger et porter le réseau de nos voies ferrées au chiffre kilométrique de nos routes nationales, c'est-à-dire à près de 38,000 kilomètres ; il faut, dis-je, l'intervention puissante, résolue, presque sans limites, de l'Etat. Certes, les sacrifices à faire doivent être considérables ; mais la commission du budget a compris cette inéluctable nécessité et, dès ce moment, d'accord avec le gouvernement, elle a affecté à la création des chemins de fer par l'Etat des ressources qui permettront de faire face aux premiers besoins.

« Les chemins de fer, messieurs, ne doi-

vent pas nous faire négliger la navigation intérieure. L'amélioration de nos rivières et de nos canaux s'impose à tous les esprits attentifs. Déjà, j'ai déposé trois projets de loi destinés à assurer une navigation continue de Rouen à Paris, de Paris à Lyon et enfin de Lyon à Marseille. Les résultats de ces travaux seront immenses.

« D'autres projets sont à l'étude, et si, comme je n'en doute pas, les deux Chambres veulent y donner leur approbation, nous verrons dans un avenir prochain s'établir ce concours nécessaire des chemins de fer et de la navigation tant de fois réclamé par l'opinion publique, concours indispensable pour avancer le développement de la richesse nationale par l'abaissement équitable du prix des transports.

« D'autres travaux enfin réclament l'attention du gouvernement. Il est impossible de ne pas affecter à l'entretien et à la création des ports les ressources correspondant aux besoins du commerce. La profondeur de nos ports devient journellement plus insuffisante à mesure que se généralise l'emploi des grands types de bateaux qu'exige à l'heure actuelle la navigation internationale... »

C'est un programme qui a besoin, pour se réaliser, d'ordre, de stabilité et de confiance. Si la République à tout cela pour elle, elle aura le reste par surcroît.

Etranger.

L'article suivant, que publie le Nord, ne paraîtra pas sans importance à qui connaît les relations de ce journal avec la chancellerie russe. Est-il exactement renseigné quant à l'attitude qu'il prête à l'Italie ? Est-il bien sincère quand il note l'énergie des efforts de la Russie, en vue de maintenir une politique pacifique ? Nous ne saurions éclaircir cette double question. Mais ce qu'on doit remarquer, c'est le soin que prend le Nord d'indiquer à l'Angleterre le retrait de sa flotte comme étant le seul témoignage que veuille accepter la Russie des bonnes intentions du gouvernement anglais, en vue de la paix. Sous le bénéfice de ces remarques, voici l'article du Nord :

« Nous disions, il y a quelque temps, qu'une puissance nous paraissait particulièrement qualifiée pour prendre l'initiative d'une médiation dans la guerre actuelle, et que cette puissance, — l'Italie, — par cela seul qu'elle était désintéressée par position dans le règlement des affaires orientales, devait rencontrer dans l'accomplissement de cette tâche bienfaisante des facilités et un accueil exceptionnels de la part des cabinets et de l'opinion. Ce qui n'était alors qu'un desideratum purement rationnel de notre part, paraît en voie de devenir une réalité. En effet, d'après ce qui nous revient des dispositions du cabinet de Rome, on y semblerait convaincu de l'opportunité du rôle qui incombe à l'Italie en cette circonstance, et de la nécessité de ne pas re-

tarder plus longtemps l'initiative d'une médiation qui pourrait devenir plus malaisée si, en raison de nouvelles complications, les puissances se voyaient forcées de pourvoir avant tout à leurs intérêts particuliers.

« Dans le cas où, comme nous l'espérons, la médiation italienne se réaliserait, l'Europe, — diplomatie et public, — serait certaine que l'intervention entamée sous ces auspices se maintiendrait, en tout état de cause, sur le terrain d'humanité et de désintéressement qui est encore jusqu'à présent, grâce à Dieu, le terrain officiel des grandes puissances.

« Personne ne suspectera de partialité les sentiments provoqués en Italie par ce qui se passe en Bulgarie et en Serbie, et tout le monde comprendra qu'un peuple qui a conquis pour lui-même le nom de nation et de grande puissance, témoigne une sympathie agissante à des populations qui luttent désespérément pour obtenir le nom et l'existence d'hommes.

« L'heure paraît du reste favorable à l'initiative dont nous parlons. Le cabinet de Londres lui-même commence à s'emouvoir dans le sens où le poussent depuis quelque temps les sentiments humanitaires enfin réveillés en Angleterre. Sir Elliot vient de faire, nous assure-t-on, de sérieuses représentations aux ministres turcs, non-seulement en vue de la répression des massacres, mais encore du rétablissement de la paix. Cette démarche est certainement un fait considérable. Elle est l'indice d'un revirement dans la politique anglaise et donnera à réfléchir à la Turquie ; mais il serait cependant prématuré d'en conclure à une solution prompte et décisive.

« Tout dépendra nécessairement du mode que suivra l'Angleterre dans cette mission pacificatrice qu'elle semble vouloir assumer, et surtout de la façon dont son représentant à Constantinople interprétera les instructions que son gouvernement lui donnera dans ce sens. Il est essentiel, croyons-nous, que le gouvernement anglais fournisse des gages positifs de la modification qui s'est opérée dans sa politique orientale. C'est moins l'Europe, du reste, qu'il s'agit de convaincre de la sincérité de ce revirement, que la Turquie elle-même. L'intervention actuelle de l'Angleterre n'acquerra un caractère sérieux et efficace qu'à la condition du rappel de sa flotte, dont la présence ultérieure dans les eaux turques serait en incompatibilité flagrante avec la démarche qu'elle vient de faire. Le rappel de la flotte serait la meilleure démonstration à opposer à l'aveuglement des Turcs. Livrée à elle-même, la Porte reculera enfin, il faut l'espérer, devant l'abîme qu'elle creuse de ses propres mains.

« Le moment psychologique de la médiation européenne nous semble décidément arrivé. Il serait imprudent d'attendre davantage. Pour ce qui le concerne, le gouvernement russe fait les efforts les plus consciencieux et les plus énergiques pour maintenir les choses sur le terrain où il les a placées dès l'abord pour la sauvegarde de la paix européenne. Il vient de suspendre le

journal le Grojdamine, pour un article violent dirigé contre l'attitude de la Russie dans la question d'Orient. Cette attitude qui ne restera peut-être pas isolée, mais aussi de l'intensité de l'opinion, contre laquelle il s'attache à lutter. Cette opinion se passionne de plus en plus en Russie en faveur des Slaves, et cela dans toutes les sphères de la société, sans exception. Il est donc temps que la médiation

Les hostilités ont repris d'une façon sérieuse. Malgré les dénégations de l'ambassade ottomane, le succès des Serbes à Smederevo est indéniable. A la suite de ce succès, Tchernaïeff a envoyé à Belgrade le chef d'état-major, porteur d'un mémorandum démontrant la nécessité d'un armistice. Ce mémorandum sera lu demain au conseil des ministres.

Les idées de paix sont complètement écartées. Et ce revirement est moins imputable à ce petit succès militaire qu'à l'attitude de la Russie. La Russie, en effet, aide la Serbie non-seulement de ses finances, puisqu'elle a souscrit l'emprunt serbe de 12 millions à un taux de 6 0/0, mais de jour en jour elle s'efforce de plus en plus de lui fournir des armes. Voici, à cet égard, ce qu'on nous télégraphie de Saint-Petersbourg :

« Saint-Petersbourg, 21 août. » Lors de l'incorporation du petit-fils du czar, Nicolas Alexandrowitch, dans le régiment de la garde Pawlowski, Alexandre II a donné un dîner aux officiers de ce régiment, et il a porté un toast où il a dit, entre autres choses, que « jusqu'à présent il avait pu épargner le sang de son pays » régiment, mais que bientôt le temps viendrait où il serait forcé de compter sur son dévouement et sa bravoure. « Je suis persuadé qu'alors le régiment sera comme toujours, son devoir. » Ces paroles ont été acclamées avec grand enthousiasme. Les officiers y voient l'indice d'une prochaine déclaration de guerre à la Turquie. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURSES DE SAUMUR.

Deuxième jour. La deuxième journée des courses a eu lieu mardi 22 août. Dès le matin, une chaleur très-intense, succédant tout-à-coup à un ciel demi-couvert et sans pluie à été au contraire extrêmement favorable ; aussi, à une heure, voyait-on les équipages se diriger vers la plaine de Varrains, champ de course qui ne laisse rien à désirer, ni pour l'étendue, ni pour l'excellence du sol, ni pour la beauté du paysage.

A ces mots, il se découvrit ainsi que Christian, et ces trois âmes se confondirent dans une prière commune.

Comme ils l'achevaient, une pâle lueur colora l'orient ; c'était le jour.

Le vent, qui les avait jusqu'alors emportés vers les régions les plus élevées, parut fléchir tout-à-coup ; le ballon commença à redescendre doucement, et un peu d'espoir rentra dans leurs cœurs.

La réconciliation avait d'ailleurs ranimé leur courage.

Isolés jusqu'alors par la haine, chacun d'eux n'avait eu que lui-même pour consolateur et pour appui, tandis que maintenant ils se trouvaient trois qui pouvaient s'encourager et se soutenir.

Le soleil acheva de se lever, et ils ne tardèrent point à apercevoir les campagnes badoises.

Ce fut pour eux comme une résurrection : ils n'étaient plus seuls dans cet abîme de ténèbres au milieu duquel ils avaient flotté toute la nuit ; le soleil brillait ; la terre existait encore ! Ils la voyaient au-dessous d'eux ; ils apercevaient les fleuves, les montagnes, les villes ; là étaient des hommes, leurs semblables, dont les regards les suivaient peut-être dans les nuages, dont les vœux les appelaient.

Et le ballon descendait toujours.

Enfin ils purent distinguer les champs, les maisons, les personnes.

Tout-à-coup Ritter poussa une exclamation de joie.

Il venait de reconnaître Loërrach, et plus loin, sur le versant des coteaux, son village et ses champs !

Le vent les portait de ce côté. Ils arrivèrent bientôt au-dessus des prairies qui bordent les collines.

Florence avait joint les mains en sanglotant : elle distinguait le toit de leur demeure, le bosquet de chênes où elle allait s'asseoir et travailler, le petit ruisseau qui tournait au pied des rochers.

Michel lui-même pleurait.

Dans ce moment, le ballon, qui avait jusqu'alors continué à descendre, se releva lentement, soulevé par une brise.

La jeune fille et son frère jetèrent un cri de désespoir, se penchèrent sur les bords de la nacelle, et étendirent les bras comme s'ils eussent voulu s'élançer vers leur habitation.

— Ah ! n'est-il donc, mon Dieu ! aucun moyen de redescendre ? s'écria Florence éplorée.

— Il en est un, répliqua Loffman, mais dangereux.

— Quel qu'il soit, tout plutôt que cette agonie ! reprit vivement Ritter. Songez à cette nuit dernière.

— Oui, dit le jeune homme ; c'est d'ailleurs notre dernière ressource. Allons...

Il se souleva avec précaution, éleva le bâton

ferré qu'il avait jusqu'alors gardé près de lui, et déchira l'enveloppe du ballon.

Celui-ci sembla pousser un soupir, et s'agita convulsivement comme un être animé qui reçoit une blessure.

Pendant un moment l'incertitude fut terrible.

Le gaz s'échappait impétueusement par l'ouverture qui venait d'être faite ; le ballon détendu s'abaissa avec une rapidité effrayante, comme s'il se fût abîmé dans l'espace.

Les trois voyageurs fermèrent les yeux, épouvantés et étourdis.

Tout-à-coup un long déchirement se fit entendre, et fut suivi d'une secousse violente ; ils relevèrent la tête avec terreur : le ballon venait de s'arrêter aux dernières branches d'un sapin, et la nacelle se balançait à quelques pieds de terre.

(La fin au prochain numéro.)

LES CLOCHES.

Une des plus belles sonneries de France est celle de la cathédrale de Nantes ; elle se compose de 8 cloches, dont la plus grosse pèse 5,650 kilos.

Le carillon de Bruges (Belgique) est un des plus harmonieux de l'Europe. Ses 47 cloches forment 4 octaves et ont coûté 3 millions.

Dès 1545, la cathédrale d'Anvers avait un caril-

lon de 60 cloches, celui de Lievin en a 45 ; celui de Roubaix, 32 ; celui de Tourcoing, 20.

Les premières cloches catholiques furent d'une faible dimension. Au XIII^e siècle, on considérait comme extraordinaires celles qui pesaient 400 livres.

C'est au XV^e siècle qu'elles prirent une ampleur de plus en plus grande.

Poids de quelques-unes des plus grosses cloches.

Le Kremlin, à Moscou.....	246,000
Trotzkoi, près Moscou.....	175,000
Horloge de Pékin.....	67,000
Saint-Yvan, à Moscou.....	21,000
Nankin.....	20,000
Cathédrale de Lisbonne.....	19,000
Saint-Pierre du Vatican.....	18,000
Georges d'Ambroise, à Rouen.....	16,000
Cathédrale de Sens.....	15,000
Notre-Dame de Paris.....	14,000
Notre-Dame de Reims.....	14,000
Cathédrale de Bordeaux.....	10,000
Saint-Jean de Lyon.....	6,000
Cathédrale d'Angers.....	5,000

Sous l'influence d'une température aussi agréable, les tribunes se sont promptement remplies et l'on ne cessait d'admirer, dans la tribune d'honneur, les toilettes les plus fraîches et les plus nouvelles. Les autres tribunes, bondées jusques au faite, resplendissaient aussi du plus vif éclat.

Parmi les notabilités, nous avons remarqué M. le Sous-Préfet de Saumur, président d'honneur; M. Le Brecq, président des courses; le prince et la princesse de La Tour d'Auvergne, ainsi que plusieurs conseillers généraux du département de Maine-et-Loire; mais nous avons eu le regret de n'y rencontrer aucun membre de la municipalité saumuroise.

Le long de la corde et en face des tribunes, les équipages se comptent par centaines, et bon nombre de familles préfèrent suivre les courses en montant sur les sièges des voitures, plutôt que de prendre place aux tribunes. Le point du départ et de l'arrivée devient donc un centre d'une animation extrême et offrant le spectacle le plus émouvant et le plus gracieux.

La cloche sonne, il est bientôt deux heures et demie; le pesage est terminé; les chevaux sont prêts. C'est la première course qui va commencer.

Cette première course est une course plate (militaire) d'une distance de 2,000 mètres; prix: un objet d'art, pour MM. les officiers montant des chevaux de pur sang.

Cinq concurrents se présentent sur le turf: M. Grellet, montant *My-Star*, M. Roussel avec *Javotte*, M. Mutau avec *Régat*, M. de Broglie avec *Echo*, M. de Lagonde, montant *Fapello*.

Le signal est donné et ces messieurs partent avec un ordre parfait; tout d'abord, *Echo*, restant en arrière, donne un peu d'appréhension; mais peu à peu l'excellent animal se déploie, dépasse trois de ses adversaires, et arrive bientôt *ex-aquo* avec *Javotte*. La course est aux deux tiers, les deux parfaits coursiers sont tête à tête; qui va gagner? Quelques secondes ils se suivent également, mais *Echo*, admirablement guidé par celui qui la monte, rassemble ses forces et arrive facilement au but bon premier. M. de Broglie était le vainqueur de cette course, qui a été menée avec un train excellent.

La deuxième course était un prix de la Société d'encouragement; distance, 2,000 mètres; prix: 2,000 francs. Le programme annonçait huit chevaux engagés; deux seulement ont couru: *l'Espoir*, à M. le comte de Juigné, 2° *Cascatelle*, à M. Lupin.

Cascatelle attirait les regards par sa robe pie-rouanne, si rare parmi les chevaux de sang. Fille de *Dollar*, elle partage, avec plusieurs de ses frères et sœurs, cette robe qui par elle-même ne peut être caractérisée comme belle, mais qui est presque toujours l'indice d'une grande vigueur.

C'est pour cela qu'*l'Espoir* a été battu très-facilement par *Cascatelle* dans cette course qui du reste a été très-bien menée.

Pour la troisième course, prix de la ville de Saumur, handicap de 2,200 mètres, prix 3,000 francs, huit chevaux étaient engagés, quatre seulement ont couru: *Adalgise*, à M. Lupin, monté par Hudson; *Pompeé*, à M. de Vanteaux, monté par Pantall; *Lanusquet*, à M. Worms, monté par Flink; *Goudron*, à M. de Juigné, monté par Carrat.

Belle course, bien conduite; au début, beaucoup de retenue; allures bien réglées; vers la moitié on s'aperçoit que la lutte allait exister seulement entre *Adalgise* et *Lanusquet*. Ils sont ensemble et presque tête à tête; mais bientôt *Lanusquet*, faisant un effort, s'élançe, très-bien menée par Flink, et gagne facilement de deux têtes *Adalgise*, qui semblait perdre ses forces sous des coups redoublés.

La quatrième course nous promettait d'être des plus intéressantes, et elle a en effet tenu sa promesse. C'est une course de haies (militaire); distance, 2,200 mètres; prix: un objet d'art.

Cinq chevaux de pur sang sont engagés, ils courent tous les cinq: *Tapioca*, monté par M. de Klopstein; *Prima-Dona*, monté par M. de Soubeyran; *La Puce*, monté par M. des Mares; *Le Gommeux*, monté par M. de Touchet; *Prime-Rose*, monté par M. Vallet.

Tout d'abord, *Prime-Rose* prend le devant avec une vitesse exceptionnelle; elle dépasse de 20, de 30, de 40 mètres ses concurrents; chacun dit: si elle continue de la sorte, sa victoire est certaine; un tiers de la distance accompli, et *Prime-Rose* tient toujours la tête avec une vitesse fabuleuse; mais tout-à-

coup l'excellent animal s'abat, le cavalier fait une chute; mais M. Vallet remonte très-hardiment à cheval et reprend la piste; malheureusement il se trouve alors considérablement distancé. C'est *Tapioca* et *Le Gommeux* qui tiennent la tête et vont probablement se disputer le prix. En effet, *Tapioca* dépasse peu à peu son rival, et arrive bon premier, suivie par *Le Gommeux*, très-bon deuxième, et par *Prima-Dona* et *La Puce*.

La cinquième course, steeple-chase militaire, distance 2,500 mètres, 12 obstacles, prix un objet d'art, a été la principale course de la journée. Quatre chevaux de pur sang étaient engagés: *Souveraine*, monté par M. de Lur-Saluces; *Andromaque*, monté par M. de Cahouët; *Emperor*, monté par M. Sieyès; *Durtal*, monté par M. Deschènes.

Plusieurs paris se sont engagés sur *Durtal* contre *Andromaque*, et d'autres sur *Andromaque* contre *Durtal*. La course promettait d'être brillante et elle l'a été. Le départ est excellent, les chevaux sautent pour ainsi dire de front tous les obstacles; mais bientôt *Andromaque* gagne, *Durtal* suit et la presse de près, lorsqu'il vient butter contre un mur, tombe en entraînant son cavalier. Ils ne sont plus que trois; c'est alors *Souveraine* qui serre de près *Andromaque*; mais celle-ci rassemble ses forces et arrive première, suivie de *Souveraine* qui la touche pour ainsi dire, *Emperor* bon troisième et sans aucune hésitation.

Course très-bien menée, et avec une parfaite entente des difficultés et des exigences du terrain.

La dernière course, prix du Conseil général (steeple-chase, handicap), distance, 4,000 mètres, 20 obstacles, prix 4,500 francs, avait six chevaux engagés; trois ont déclaré forfait. Les trois qui se sont présentés portent les noms de: *Bayard*, appartenant à M. de Lur-Saluces et monté par son propriétaire; *Glos*, appartenant à M. de Rochetaille et monté par M. de Rochefort; *Chantilly*, monté par Ch. Lord.

Chantilly n'est plus jeune, car il y a bien dix ans qu'il a fait son apparition sur le turf; mais il y a été si souvent vainqueur qu'il est encore fortement à craindre.

Au départ, qui a été extrêmement franc, *Bayard* saute le premier obstacle avec une grande vigueur et dépasse tout à coup ses concurrents de plusieurs longueurs; *Glos* est second, mais bien en arrière; *Chantilly* paraît sans énergie. La course continue; *Chantilly* gagne beaucoup sur *Glos* qui faiblit; *Bayard* est toujours bon premier. Puis, vers le dixième obstacle, *Chantilly* retrouve tout-à-coup son énergie, dépasse *Glos* très-facilement, et saute le onzième obstacle à une longueur seulement en arrière de *Bayard*.

La lutte devient sérieuse, *Bayard* ne faiblit pas; *Chantilly* redouble de vigueur; mais leur position respective reste la même, malgré le nombre des obstacles qui se sautent très-franchement; un moment toutes les poitrines sont oppressées; on craint la défaite de *Bayard*; mais, admirablement conduit par son cavalier, il ne perd pas un pouce de terrain, ne craint rien, franchit les obstacles avec la plus grande aisance et arrive très-bon premier, et vainqueur définitivement de *Chantilly* qui reste second, toujours à la même distance. Quant à *Glos*, il y avait longtemps qu'il ne comptait plus dans la course.

En somme, nous adresserons tout d'abord en terminant nos félicitations à la nouvelle Commission de la Société des courses, qui a si bien reconstitué cette Société et assuré définitivement son existence, comme nous adresserons aussi les éloges les plus mérités à MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie qui, en mettant tant de zèle à lutter sur notre hippodrome, donnent à nos fêtes hippiques un éclat qui est justement envié.

AVIS AUX RÉSERVISTES.

Les réservistes des classes 1868 et 1869, qui vont être appelés sous les drapeaux, pendant vingt-huit jours, pour accomplir une période d'instruction, sont prévenus qu'ils n'auront droit au transport à prix réduit sur les chemins de fer que s'ils partent du lieu de leur résidence légale, lequel sera indiqué sur l'ordre d'appel adressé à chacun d'eux.

Tous les hommes qui ne se trouvent pas actuellement au lieu de leur résidence légale devront donc, sans retard, faire régulariser leur position en conséquence, s'ils ne l'ont déjà fait.

Nous croyons devoir porter à la connais-

sance des réservistes mariés, pères de quatre enfants vivants, que, en vertu de la loi, ils ont la faculté de se faire inscrire dans l'armée territoriale.

Les formalités à remplir consistent à présenter au bureau de recrutement les extraits de naissance et un certificat du médecin de la mairie, constatant que les enfants sont vivants.

On sait que les généraux commandant les corps d'armée s'occupent en ce moment de la nomination des sous-officiers, caporaux et brigadiers dans l'armée territoriale.

D'après les ordres du ministre de la guerre, tous les anciens militaires qui désiraient être pourvus d'un de ces grades inférieurs devront adresser à cet effet, au commandant de recrutement du dépôt où ils résident, une demande écrite, accompagnée d'une copie certifiée de leur congé de libération, ou de toute autre pièce faisant connaître la nature et la durée de leurs services.

Ils auront à remettre cette demande et ces pièces au commandant de la gendarmerie de leur commune, ou de la commune la plus voisine, qui les fera parvenir au commandant de recrutement.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Après une inspection de près de huit jours, dont le général inspecteur Fauvart-Bastoul s'est déclaré très-satisfait, le 32° de ligne a passé la revue d'honneur dimanche matin au Champ-de-Mars.

Le samedi matin, 2 septembre prochain, le 32° part tout entier pour les grandes manœuvres qui doivent avoir lieu près Tours, sur les routes de Loches et de Chenonceaux et dans le triangle compris entre Tours, Bléré et Reignac.

Les réservistes, destinés au 32° de ligne, et qui sont fournis pour la plupart par le département de la Vienne, se rendront au dépôt du régiment à Châtellerault; ceux qui ont déjà servi, et dont le nombre est évalué à 4,300, rejoindront le régiment aux environs de Tours et prendront part avec lui aux grandes manœuvres; les autres feront leurs vingt-huit jours au dépôt de Châtellerault.

Le 77° de ligne, dont les bataillons de guerre sont à Paris, mais dont le dépôt est à Angers, recevra les réservistes de Maine-et-Loire, ainsi que le 435° de ligne, dont le dépôt est à Cholet. — Les réservistes de l'Anjou feront donc pour la plupart leurs vingt-huit jours sans sortir de leur département et sans prendre part aux grandes manœuvres.

Le 40° cuirassiers a passé dimanche dernier la revue d'empaquetage devant sa caserne du Clon. Ce régiment quitte Angers à la fin du mois, le 29 août; déjà le dépôt est parti pour Versailles par la voie ferrée, et le dépôt du 4° cuirassiers qui va le remplacer à Angers est arrivé dans cette ville.

On écrit de Châteaurenault à l'Union libérale de Tours, le 17 août :

« Un grave accident est arrivé hier à huit cents mètres de la gare.

« Le train de 12 heures 45, pour Tours, venait de partir; un enfant de six ans, nommé Georges Tabaron, cherchant à regarder au dehors, la portière s'ouvrit et le pauvre petit tomba sur la voie, en poussant un cri terrible.

« Plus rapide que l'éclair, son frère Antonin, âgé de quatorze ans, se jette par la portière pour lui porter secours.

« Cependant le train marche toujours.

« Le père, M. Tabaron, et les voyageurs, appellent au secours: leurs cris sont entendus du chef de train, qui fait arrêter la machine.

« On avait fait déjà trois kilomètres.

« M. Tabaron descend: il retourne en arrière, et trouve, à vingt mètres l'un de l'autre, et sans mouvement, ses deux pauvres enfants, qui sont aussitôt transportés à l'hospice.

« A deux heures, les malheureux blessés n'avaient pas encore recouvré connaissance, tant la commotion a été violente. »

On lit dans l'Intérêt public, de Cholet :

Ces jours derniers, il n'était question, dans Cholet, que de l'explosion d'une machine à battre les grains, explosion qui, disait-on, avait eu lieu non loin de Maulévrier.

Cet accident ne s'est pas produit dans notre arrondissement, mais auprès de Bressuire, et voici en quels termes un journal de cette localité le raconte :

« Un accident terrible vient de jeter la consternation parmi les familles de cultivateurs de notre contrée.

« Jeudi dernier, dans la soirée, au Hautbertin, près du bourg de Noitierre, la machine n° 431, appartenant aux sieurs Millet et Moreau, de Noitierre, a fait explosion après avoir fonctionné pendant une demi-heure environ. Les débris, lancés dans toutes les directions, ont atteint plusieurs personnes: deux ont été tuées sur le coup; une troisième, blessée mortellement, a succombé samedi matin après d'horribles souffrances, et douze autres ont reçu des blessures plus ou moins graves.

« On attribue l'explosion au mauvais état de la chaudière de la machine, qui fonctionnait depuis 25 ans.

« Nous ne saurions recommander trop de vigilance aux personnes chargées de la marche des machines à vapeur et à celles qui en font usage. De nombreux accidents sont enregistrés tous les ans au moment des battes. Cela tient certainement au mauvais entretien des chaudières, au peu de prudence et souvent à l'incapacité de la majeure partie des personnes employées au fonctionnement des machines à battre. »

Des renseignements au sujet de cet accident qui parviennent au bureau de l'Intérêt public, au moment de mettre sous presse, nous extrayons le passage suivant :

« La machine à battre, qui a éclaté, était dirigée par deux mécaniciens inexpérimentés. Cette machine, fortement chauffée, fonctionnait sans eau. »

La Mayenne a le triste privilège cette année des accidents causés par les machines agricoles. Il n'est pas de jour où les journaux de ce département n'aient à enregistrer de nouveaux malheurs. Nous lisons dans l'Indépendant de l'Ouest :

« Le 16 courant, vers 5 heures du soir, le sieur Forveille, fermier à Guinée, commune de Juvigné, qui aidait à battre du froment chez son voisin Gervais, fut très-surpris de voir la femme de ce dernier lui apporter son enfant Louis, âgé de 4 ans, ayant le poignet droit coupé.

« Cet enfant s'amusa avec le jeune Gervais, âgé de 7 ans. Ayant ramassé une pomme dans le jardin, il voulut la couper avec un coupe-ajonc. Gervais mit la machine en mouvement; le jeune Forveille avança trop la main, dont l'un des couteaux lui trancha le poignet à moitié. M. Voisin, médecin à Ernée, ne croit pas que l'enfant reste estropié; cependant, il est gravement blessé. »

Dernières Nouvelles.

M. le Président de la République partira dimanche soir pour le camp de Châlons. De là, il doit se rendre dans le Midi pour assister aux grandes manœuvres du septième corps d'armée, mais l'itinéraire qu'il doit suivre n'est pas encore fixé.

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Élysée hier matin, à neuf heures, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. MM. Dufaure, Duc Decazes et Waddington, retenus par la session des conseils généraux de leurs départements, n'y assistaient pas. M. le général Berthaut, le nouveau ministre de la guerre, a pris part aux délibérations.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Institution de M^{me} V^{ve} Cavalier.

Une rentrée aura lieu le lundi 4 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chutes de cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilon. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 AOUT 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre	73	15		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	757	50	2 50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	706	85	2 50
4 1/2 % jouiss. septembre	104		35	Crédit Mobilier	193	75		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	650		
5 % jouiss. novembre	106	10		Crédit foncier d'Autriche	487	50	1 25	Société autrichienne, j. janv.	583	75	
Obligations du Trésor, t. payé.	490			Charentes, 400 fr. p. j. août.	422	50	2 60	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	330		50	Est, jouissance nov.	635			Orléans	329		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	495			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	998	75		Paris-Lyon-Méditerranée	246	75	
1865, 4 %	509	50		Midi, jouissance juillet	775		50	Est	330		
1869, 3 %	374			Nord, jouissance juillet	1275			Nord	330		
1871, 3 %	360			Orléans, jouissance octobre	1065			Ouest	332		
1875, 4 %	496			Ouest, jouissance juillet, 65.	690		7 50	Midi	326	50	
Banque de France, j. juillet.	3760		50	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	21			Deux-Charentes	315		
Comptoir d'escompte, j. août.	695			Compagnie parisienne du Gaz.	1368	75	8 75	Vendée	391	50	
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	388	75		Société immobilière, j. janv.	21			Canal de Suez	537	50	
Crédit foncier colonial, 250 fr.	335			C. gén. Transatlantique, j. juill.	330		2 50				
Crédit foncier, act. 500 fr. 250 p.	750		1 25								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876.)**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin.	express-omnibus (arrêt à Angers)
5	45	omnibus
9	1	soir, omnibus
1	37	soir, omnibus
4	10	soir, omnibus
7	17	soir, omnibus
10	37	soir, omnibus

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin.	direct-mixte omnibus
8	30	express omnibus
9	41	soir, omnibus
12	38	soir, omnibus
4	44	soir, omnibus
10	38	soir, omnibus

Letraip d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR. — GARE VENDÉE. — Service d'été, 26 juin 1876.

PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS	PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS				
1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES		1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES					
				POITIERS A SAUMUR	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	SAUMUR A POITIERS	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR
2 20	1 65	1 20	18	POITIERS..... départ	5 50	10 45	12 30	6 20	SAUMUR..... départ	6 20	11 30	1 30	soir
3 95	2 95	2 10	32	Neuville.....	6 26	11 28	1 51	7 4	Chacé, Varrains.....	6 29	11 41	1 43	7 40
6 25	4 70	3 45	51	Mirebeau.....	6 55	12 1	2 57	7 39	Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé...	6 37	11 51	1 59	7 57
7 75	5 80	4 25	63	Moncontour.....	7 27	12 41	4 4	8 20	Montreuil-Bellay.....	6 53	12 18	2 41	8 13
8 70	6 50	4 75	71	Arçay (bifurcation)..... départ	7 49	1 17	4 51	8 53	La Motte-Bourbon.....	7 3	12 30	2 59	8 32
9 70	7 30	5 30	79	LOUDUN (bifurcation)..... arrivée	8 2	1 31	5 14	9 7	Saint-Léger, Morton.....	7 12	12 41	3 24	8 38
10 20	7 60	5 60	83	Arçay (bifurcation)..... départ	8 20	1 50	5 40	10 5	Les Trois-Moutiers.....	7 21	12 53	3 37	8 41
10 80	8 10	5 90	88	Les Trois-Moutiers.....	8 34	2 7	6 1	10 19	LOUDUN (bifurcation)..... arrivée	7 35	1 9	3 57	8 41
11 40	8 55	6 »	93	Saint-Léger, Morton.....	8 43	2 18	6 13	10 28	Arçay (bifurcation)..... départ	8 3	1 34	4 16	9 10
12 50	9 75	6 »	103	La Motte-Bourbon.....	8 51	2 28	6 27	10 36	Moncontour.....	8 27	1 51	5 55	9 43
12 50	9 75	6 »	107	Montreuil-Bellay.....	9 1	2 47	6 48	10 46	Mirebeau.....	9 24	2 »	7 35	10 7
12 50	9 75	6 »	111	Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé...	9 17	3 7	7 12	»	Neuville.....	9 53	3 40	8 18	11 8
				Chacé, Varrains.....	9 25	3 17	7 25	»	POITIERS..... arrivée	10 30	4 30	8 18	11 8
				SAUMUR..... arrivée	9 37	3 30	7 39	11 18				9 7	11 41

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS	PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS				
1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES		1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	DISTANCES					
				Paris	SOIR	MATIN	MATIN	MATIN	Les Sables-d'Olonne	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR
3 15	2 40	1 75	26	Paris..... départ	8 15	12 30	9 10	7 »	La Roche-sur-Yon.....	7 30	9 2	12 »	5 15
6 15	4 60	3 40	50	Tours..... départ	6 15	10 45	3 40	5 50	Bressuire (bifurcation).....	6 5	11 40	4 35	6 18
9 15	6 75	4 95	73	Azay-le-Rideau.....	6 57	11 42	4 23	6 56	Thouars.....	7 5	12 34	6 18	9 18
12 10	9 05	6 65	98	Chinon.....	7 37	12 39	5 4	8 8	Arçay (bifurcation).....	8 38	1 7	6 58	9 46
15 75	11 80	7 75	128	Loudun (bifurcation).....	8 15	1 44	5 38	9 20	Loudun (bifurcation).....	8 9	1 25	7 20	10 35
25 50	19 »	12 »	214	Arçay (bifurcation).....	8 29	2 4	5 50	9 52	Chinon.....	8 51	2 4	8 12	10 35
30 05	22 40	14 50	281	Thouars.....	8 59	2 54	6 19	10 33	Azay-le-Rideau.....	9 43	2 47	9 18	11 13
				Bressuire (bifurcation).....	10 9		7 23		Tours..... arrivée	10 35	3 35	10 20	11 50
				La Roche-sur-Yon.....	1 12		9 42		Paris (express)..... arrivée	4 30	»	»	»
				Les Sables-d'Olonne..... arrivée	2 7		10 34		Paris (omnibus)..... arrivée	8 3	10 45	»	»

Etudes de M^{rs} ALBERT, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7, et de M^{rs} MÉHOUS, notaire à Saumur.

**VENTE
Aux enchères publiques,
D'UNE
NU-PROPRIÉTÉ**

DE
43,958 francs 97 centimes,
Appartenant à M. Paul Raguideau, propriétaire à Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche dix septembre prochain, à midi, en l'étude et par le ministère de M^{rs} MÉHOUS, notaire à Saumur.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le tribunal civil de première instance de Saumur, le dix-sept juin mil huit cent soixante-seize, enregistré ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M^{rs} Nelly-Louise Raguideau, épouse judiciairement séparée de corps et de biens de M. Paul-Antoine Raguideau, propriétaire à Saumur, ladite dame demeurant aussi à Saumur, et ayant M^{rs} Albert pour avoué ;

En présence de : 1^{er} M. Paul-Antoine Raguideau, sus-nommé, propriétaire à Saumur, ayant pour avoué M^{rs} Callier, 2^e M^{rs} Victoire-Aimée Granger, propriétaire, veuve de M. Antoine Raguideau, demeurant, ladite dame, aussi à Saumur, et ayant M^{rs} Callier pour avoué ;

En présence encore de : M. Noël Tessier-Girard, propriétaire, demeurant à Saumur, ayant aussi M^{rs} Callier pour avoué ;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, par le ministère de M^{rs} Méhous, notaire à Saumur, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux, de la nu-propriété suivante.

DÉSIGNATION.

La nu-propriété d'une somme de quarante-trois mille neuf cent trente-huit francs quatre-vingt-dix-sept cen-

times, appartenant à M. Paul Raguideau, sus-nommé, et dont l'usufruit appartient à M^{rs} veuve Raguideau-Granger, également sus-nommée.

Cet usufruit s'éteindra à la mort de M^{rs} veuve Raguideau-Granger, aujourd'hui âgée de soixante-cinq ans ; à cette époque, l'adjudicataire aura ainsi la toute propriété de la somme sus-énoncée, pour en disposer comme bon lui semblera.

Mise à prix : vingt-quatre mille francs, ci..... 24,000 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements, soit à M^{rs} ALBERT, avoué, poursuivant la vente ; soit à M^{rs} CALLIER, avoué ; et à M^{rs} MÉHOUS, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié soussigné, le dix-neuf août mil huit cent soixante-seize.

L. ALBERT.

Enregistré à Saumur, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-seize, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(411) Signé : L. PALUSTRE.

A CEDER

Pour cause de santé.

UNE ETUDE D'HUISSIER

De chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

S'adresser à M. CALLARD, expert, à Montreuil-Bellay. (382)

Etude de M^{rs} CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE AUX ENCHÈRES
D'UNE BELLE COLLECTION
D'OBJETS D'ART**

En marbre d'Italie, sculptés à la main.

Le dimanche 27 août 1876, à midi, et jours suivants, Dans la salle des ventes, rue de la Comédie, n^o 15, à Saumur.

Exposition samedi 26 août, de midi à neuf heures du soir, et les jours de vente, de neuf à onze heures du matin.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0. (412)

Etude de M^{rs} CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le samedi 26 août 1876, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M^{rs} Piton, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente publique aux enchères d'un très-beau CABRIOLET, avec roues à patentes et capote, un autre CABRIOLET sans capote, très-beaux HARNAIS NEUFS, un beau CHEVAL, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

UNE MAISON

PROPRE AU COMMERCE

Rue d'Orléans.

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER

DE SUITE

UN TRÈS-BON FONDS

DE

POMPIER-PLOMBIER

Dans une belle situation.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un CHIEN et une CHIENNE de chasse d'arrêt.

S'adresser à AUGEREAU, Louis, à Brézé. (414)

LE BIEN PUBLIC

DE PARIS
Journal quotidien, politique et littéraire
DE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX FRANÇAIS
Informations rapides et précises
Expédié par les trains-poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES
La Réforme économique,
Le Journal des Femmes Mères,
La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS
Trois mois : 15 fr. Six mois : 30 fr. Un an : 60 fr.
Un Numéro : 15 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS
Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiillers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (103)

Librairie MILON, rue d'Orléans à Saumur, et librairie GRASSET, rue Saint-Jean, à Saumur.

LETTRES

SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE

SUIVIES D'UNE

ETUDE SUR LE GRAND CORNEILLE

Par M. l'abbé MERVÉ,

Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon, à Angers.

2^e ÉDITION NOTABLEMENT AUGMENTÉE.

1 vol. in-12. — 2 fr. et 2 fr. 50 franco par la poste.

Sous presse, pour paraître prochainement :

LE LIVRE UNIQUE DES FIDÈLES

Par l'abbé PEYRE.

Sanctification du jour, de la semaine, du mois, de l'année et de la vie entière, telle est la division de ce volume qui, en mille pages, renfermera le strict nécessaire pour le plus grand nombre des fidèles.

Prières du matin et du soir, Méditation, Examen, Chapelet, Indulgences, Exercice pour chaque jour de la semaine, Ordinaire de la Messe, Vêpres, Complies, Saluts, dévotions de chaque mois, Offices de tous les dimanches et principales fêtes, avec une courte instruction, office de Noël, de la Semaine-Sainte, Vêpres et Messes des morts, Vies de tous les Saints du Calendrier romain, Baptême, Confirmation, Pénitence, Eucharistie, Ordre, Mariage et Extrême-Onction.

Ce livre, qu'on pourrait appeler le *totum* des fidèles, est à la fois un paroissien, un formulaire de prières, un livre de méditation, un rituel, un sermonnaire, une vie des saints, et dispense de tout autre livre de piété.

Prix franco broché, 5 fr. ; relié basane, 6 fr. Il sera accordé sur les prix établis 25 pour cent de remise aux mille premiers souscripteurs, et le 13^e gratis.

S'adresser à l'abbé PEYRE, chapelain au château de Célyran, par Coursan (Aude).

Saumur, imprimerie de P. GODET.